ARGOFUND DYNAMIQUE

Rapport annuel au 31 Décembre 2019

Société de gestion : ARCHITAS FRANCE
Siège Social : Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements 3
Politique d'investissement 10

Comptes annuels

Bilan actif 16
Bilan passif 17
Hors-bilan 18
Compte de résultat 19

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables 20
Evolution de l'actif net 23
Complément d'information 1 24
Complément d'information 2 25
Ventilation par nature des créances et dettes 26
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 27
Ventilation par nature de taux des postes d´actif, de passif et de hors-bilan 28
Ventilation par maturité résiduelle des postes d´actif, de passif et de hors-bilan 29
Ventilation par devise de cotation des postes d´actif, de passif et de hors-bilan 30
Affectation des résultats 31
Résultat et autres éléments 33
Inventaire 34

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Actions Internationales

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du FCP est la recherche de performance en s'exposant de façon dynamique notamment sur les marchés financiers internationaux par une sélection d'OPC ou de sociétés de gestion spécialisées.

INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. La progression de la valeur liquidative pourra toutefois être comparée a posteriori à l'indicateur de référence composite suivant : 25% du JPM EMU GBI All Maturities et de 75% d'un composite d'indices actions (60% MSCI World + 30% MSCI Europe + 10% Indice CAC 40).
L'indicateur de référence sera rebalancé le dernier jour ouvré de chaque mois.

L'indice JP Morgan EMU GBI All Maturities, coupons nets réinvestis, représente les emprunts obligataires souverains de la zone euro et libellés en euro, de toutes maturités.

L'indice MSCI World en Euro, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International regroupe des titres de grandes et moyennes capitalisations des pays industrialisés.

L'indice MSCI Europe en Euro, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International est représentatif des marchés actions européens.

L'indice CAC 40, dividendes nets réinvestis, est l'indice représentatif de 40 grandes valeurs françaises du marché boursier de NYSE Euronext.

La composition des indices est disponible sur les sites suivants : www.msci.com, www.jpmorgan.com et www.euronext.com.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. Description des stratégies utilisées

Le FCP est activement géré afin de capturer les opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés actions et obligataires. L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs.

La stratégie d'investissement repose sur une répartition des actifs du portefeuille entre la poche actions monde (entre 60 % et 90 % de l'actif net du portefeuille) et la poche produits de taux (entre 10 % et 40% net du portefeuille).

Dans la limite de 200% de l'actif net du FCP, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés (exposition). Le FCP peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

L'allocation et le choix des investissements sont entièrement discrétionnaires et dépendent des anticipations de l'équipe de gestion.

Poche actions monde :
Le FCP est exposé entre 60% et 90% de son actif net, en direct ou via des OPC et/ou des instruments financiers à terme, en actions de toutes zones géographiques (principalement sur la zone OCDE), de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques.

Poche produits de taux :
Le FCP est exposé entre 10% et 40% de son actif net, en direct ou via des OPC et/ou des instruments financiers à terme, en obligations et titres de créances (y compris des actifs issus de la titrisation), indexés à l'inflation et/ou convertibles, d'émetteurs privés ou publics principalement membres de la zone euro.

Ce type d'actifs a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 8 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur de ces actifs pourra diminuer jusqu'à 8%.

Le FCP sélectionne des actifs dont la notation à long terme est principalement comprise entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez Moody's et Fitch). La sélection des instruments de crédit repose sur une analyse interne du risque de crédit et la cession ou l'acquisition d'un instrument ne sera pas réalisée sur le seul critère de la notation fournie par les agences de notation.

Les stratégies utilisées peuvent générer un effet de levier. Les circonstances dans lesquelles le FCP peut faire appel à l'effet de levier, les types et sources d'effets de levier sont décrits ci-après.

2. Catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés)

Actions :
Le FCP pourra être exposé jusqu'à 90 % de son actif net en actions de toutes capitalisations, de tous secteurs économique et de toutes zones géographiques (principalement sur la zone OCDE), donnant ou non un droit de vote.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :
Le FCP pourra être exposé aux titres de créances et instruments du marché monétaire, jusqu'à 40% de son actif net.

Les investissements pourront être réalisés en :
- Obligations et titres de créance émis ou garantis par les Etats membres de la zone euro ;
- Obligations et titres de créance émis par des entreprises publiques ou privées de pays membres de la zone euro, des mortgage backed securities (titres issus de la titrisation de portefeuilles d'emprunts hypothécaires), des asset backed securities (titres issus de la titrisation de portefeuilles d'emprunts de crédits non hypothécaires), ou des collateralized debt obligations (entités dont l'objet est d'acquérir des actifs financés par l'émission de dettes) ou titres assimilés, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré ;
- Obligations et titres de créance indexés inflation ou convertibles ;
- Instruments du marché monétaire, titres de créance négociables avec ou sans garantie d'Etat, les titres négociables à court terme émis par l'Etat français ou instruments financiers équivalents sur les marchés internationaux, par le biais d'acquisition ou d'opération de pension livrée.

Pour l'ensemble de ces instruments le rating est principalement situé entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's et Fitch).

Le FCP pourra être exposé accessoirement à des actifs non notés et à des obligations à haut rendement, dites High Yield.

La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Parts ou actions d'autres placements collectifs de droit français ou d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Afin d'atteindre son objectif de gestion et dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le FCP pourra investir :
- jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européen ;
- jusqu'à 30% de son actif net en part ou actions de Fonds d'investissement à Vocation Générale (FIVG).

Le FCP ne peut détenir plus de 20% de son actif net en parts ou actions d'un même OPC.
Les OPC détenus n'investiront pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif net dans d'autres OPC.

Dans cette configuration des marchés, l'investissement en OPC monétaires permettra au gérant de placer sa trésorerie dans un but de sécurité et liquidité.

Les OPC sélectionnés peuvent être de toutes classification, exposés ou investis sur tous types de classes d'actifs correspondant à l'objectif de gestion du FCP étant entendu que les OPC sélectionnés, classés « Diversifié », ont une réalité assimilable à une gestion dynamique orientée produits de taux ou plus dynamique favorisant le choix d'OPC actions.

L'investissement en OPC permet aussi de placer la trésorerie par l'intermédiaire d'OPC monétaires.

Ces OPC peuvent être gérés par des sociétés du Groupe AXA.

3. Instruments dérivés

Pour atteindre l'objectif de gestion le FCP peut effectuer des opérations sur les instruments dérivés décrits ci-dessous. L'engagement sur les instruments financiers à terme ne peut pas être supérieur à la valeur de l'actif.

- Nature des marchés d'intervention :

  ☒ Réglementés
  ☒ Organisés
  ☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir (soit directement, soit par l'utilisation d'indices) :

  ☒ Actions
  ☒ Taux
  ☒ Change
  ☒ Crédit
  ☐ autre nature (devise)

- Nature des interventions (l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion) :

  ☒ Couverture
  ☒ Exposition
  ☐ Arbitrage
  ☐ autre nature (à préciser)

- Nature des instruments utilisés :

  ☒ Futures
  ☒ options (dont caps et floors)
  ☒ swaps
  ☒ change à terme
  ☐ dérivés de crédit
  ☐ autre nature (à préciser)

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le FCP peut utiliser des instruments financiers à terme dans la limite de 100% de l'actif net.

L'utilisation des instruments financiers à terme concourt à la réalisation de l'objectif de gestion du FCP.

Les instruments financiers à terme permettent :
- de couvrir le portefeuille contre les risques liés aux marchés et actifs : actions, taux, crédit, indices, change et/ou instruments financiers et/ou à la variation de certains de leurs paramètres ou composantes ;
- de s'exposer aux marchés et actifs : actions, taux, crédit, indices, change et/ou instruments financiers et/ou à la variation de certains de leurs paramètres ou composantes ;
- de se surexposer aux marchés et actifs : actions, taux, crédit, indices, change et/ou instruments financiers et/ou à la variation de certains de leurs paramètres ou composantes.

Les instruments financiers à terme peuvent être utilisés afin de profiter des caractéristiques (notamment en terme de liquidité et de prix) de ces instruments par rapport aux instruments financiers dans lesquels le FCP investit directement.

Par ailleurs, les instruments financiers à terme peuvent également être utilisés afin de procéder à des ajustements du fait de mouvements de souscription et de rachat de façon à maintenir l'exposition ou la couverture conformément aux cas visés ci-dessus.

Les contreparties éligibles aux opérations sur les instruments financiers à terme de gré à gré sont sélectionnées selon la procédure décrite au paragraphe « Description succincte de la procédure de choix des intermédiaire ».

4. Titres intégrant des dérivés

Le FCP peut utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés est la même que celle décrite ci-dessus pour les instruments financiers à terme.

Il s'agit, à titre d'exemple, des warrants ou des bons de souscription ou des obligations convertibles et d'autres instruments déjà énoncés à la rubrique « Actifs », qui pourront être qualifiés de titres intégrant des dérivés en fonction de l'évolution de la réglementation. En outre, le FCP pourra être amené à détenir d'éventuels bons ou droits détenus suites à des opérations affectant les titres en portefeuille, pour le temps nécessaire à la réalisation de l'opération sur titre.

5. Dépôts

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP peut effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100% de son actif net.

6. Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers de gré à gré, le FCP peut être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière (collatéral).

Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité et/ou d'actifs, notamment des obligations émises ou garanties par des Etats membres et/ou par des émetteurs de premier ordre.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financières, la société de gestion détermine :
- le niveau de garantie financière requis ; et
- le niveau de décote applicable aux actifs reçus à titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur volatilité.

La société de gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties financières reçues sur une base de prix de marché (market-tomarket). Les appels de marge seront réalisés sur une base au moins hebdomadaire.

Le FCP peut réinvestir les garanties financières reçues sous forme d'espèce conformément à la réglementation en vigueur. Les garanties financières reçues en collatéral autre qu'en liquidité ne seront pas vendues, réinvesties ou nanties par le Fonds.

Les garanties financières reçues par le Fonds seront conservées par le dépositaire du Fonds ou à défaut par tout dépositaire tiers (tel qu'Euroclear Bank NV/SA) faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et n'ayant aucun lien avec la ou les contreparties.

En dépit de la qualité de crédit des émetteurs des titres reçus à titre de garantie financières ou des titres acquis au moyen des espèces reçues à titre de garantie financière, le FCP pourrait supporter un risque de perte en cas de défaut de ces émetteurs ou de la contrepartie de ces opérations.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Considération générale :

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 6 ans. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement (en fonction des conditions politiques, économiques et boursières, ou de la situation spécifique des émetteurs). Ainsi, la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils se verront restituer le capital qu'ils ont investi dans ce FCP, même s'ils conservent les parts pendant la durée de placement recommandée. Le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs : il appartient aux investisseurs d'analyser le risque inhérent à chaque investissement et de se forger leur propre opinion. Compte tenu de la stratégie d'investissement, les risques seront différents selon les allocations accordées à chacune des classes d'actifs.

Les principaux risques auxquels le porteur est exposé sont les suivants :

1 – Risque de perte en capital
Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

2 – Risque actions
Sur ces marchés, le cours des actifs peut fluctuer selon les anticipations des investisseurs et entraîner un risque pour la valeur des actions. Le marché des actions a historiquement une plus grande variation des prix que celle des obligations. En cas de baisse du marché des actions, la valeur liquidative du FCP baissera.

3 – Risque de change
Il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers dans lesquels le FCP investit, par rapport à sa devise de référence. Ce FCP est principalement soumis au risque de change, jusqu'à 100% de son actif net, par son intervention sur les marchés internationaux (hors zone euro).

4 – Risque lié à la gestion discrétionnaire
La performance du FCP dépendra des OPC sélectionnés par l'équipe de gestion. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment dans des OPC les plus performants ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

5 – Risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissement
Le FIA peut investir dans certains OPC pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). Le FCP s'expose à un risque de liquidité

6 – Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme
Le recours aux instruments financiers à terme permet au FCP de s'exposer à tout marché, actif, indice et instrument ou paramètre économique et/ou financier ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

7 – Risque lié aux marchés de petites et moyennes capitalisations
Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc fluctuer rapidement et avec de grandes amplitudes.

8 – Risque de taux
Le risque de taux est le risque de dépréciation des instruments de taux (long et/ou court terme) découlant de la variation des taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de forte hausse (en cas de sensibilité positive) ou de forte baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière importante.
A titre d'exemple, en cas de hausse des taux d'intérêt, le prix d'une obligation à taux fixe tend à baisser. Le FCP est prioritairement investi en instruments obligataires ou titres de créance : en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des actifs investis à taux fixe baissera.

9 – Risque de crédit
En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations (par exemple la baisse de leur notation), la valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP baissera.
L'attention du porteur est particulièrement attirée sur ce risque dans le cadre de sa souscription dans ce FCP qui investit dans des titres de faible notation. Les retards ou défauts de paiement sur coupons et/ou remboursement font partie intégrante des risques attachés à ce type d'investissement**.**

10 – Risque pays émergents
Le FCP pourra investir dans des instruments financiers issus de marchés émergents.
Le risque lié à ces investissements, limité à 20% de l'actif net du FCP, résulte notamment des conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

11 – Risque lié aux actifs issus de la titrisation
Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents qui peuvent être de nature diverses (créances bancaires, titres de créance…).
Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative.

12 – Risque de contrepartie
Il s'agit du risque de défaillance (ou de non-exécution de tout ou partie de ses obligations) de la contrepartie du FCP à toute opération sur contrat financier négociée de gré.

La défaillance (ou la non-exécution de tout ou partie de ses obligations) d'une contrepartie à ces opérations peut avoir un impact négatif significatif sur la valeur liquidative du FCP.

13 – Impact des produits dérivés
La possibilité pour le portefeuille d'investir dans des produits dérivés (futures, options, swaps, etc…) l'expose à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que les sous-jacents ne permettent pas d'atteindre. Ainsi, le portefeuille peut s'exposer à des variations de volatilité du marché ou de certains segments du marché. Le portefeuille peut également s'investir sur certains segments de marché ou sur le marché dans sa globalité plus que l'actif ne le permet. Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative du FCP serait d'autant plus importante et plus rapide. L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de

s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque, selon les anticipations de nos équipes de gestion, et d'accentuer (ou de diminuer) les fluctuations de valorisation.

14 – Risque de contrepartie
Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

15 – Risque lié à des investissements en instruments « High Yield »
Le FCP pourra être exposé de manière accessoire à un risque lié à des investissements en instruments financiers « High Yield ». Ces instruments présentent des risques de défaut plus élevés que ceux de la catégorie « Investment Grade ». En cas de défaut, la valeur de ces instruments peut baisser de manière significative ce qui a pour conséquence d'impacter la valeur liquidative du FCP.

16- Risque lié aux opérations de financement sur titres et la gestion des garanties
La gestion des garanties financières afférentes est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels que :

- Le risque de contrepartie, tel que défini ci-dessus,
- Le risque juridique ;
- Le risque de conservation ;
- Le risque de liquidité, c'est-à-dire le risque résultant de la difficulté d'acheter ou de vendre, résilier ou valoriser un titre ou une transaction du fait d'un manque d'acheteurs, de vendeurs ou de contreparties ; et le cas échéant
- Le risque lié à la réutilisation des garanties, c'est-à-dire principalement le risque que les garanties financières remises par le Fonds ne lui soient pas restituées, par exemple à la suite de la défaillance d'une contrepartie.

Garantie ou protection:

Néant

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 6 ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MAZARS

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

1) Politique de gestion

La partie politique de gestion peut s'articuler selon les axes suivants :

a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice.

Environnement économique sur 1 an finissant au 31 décembre 2019

L'année 2019 a été marquée par de très bonnes performances des marchés financiers aussi bien pour les actifs risqués comme les actions que pour les actifs sécuritaires comme les obligations d'Etat. Il est manifeste que les craintes liées au conflit sino-américain et au Brexit ont cédé la place à une certaine forme d'optimisme, conséquence d'une posture très rassurante de la part des Banques centrales et d'un espoir croissant d'accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine.

Les Banques centrales sont donc restées à la manœuvre en 2019 pour endiguer le ralentissement de la croissance. Ainsi la Banque centrale américaine a abaissé par trois fois ses taux directeurs, réduisant ainsi le coût du crédit des ménages et des entreprises américaines. De même, la Banque centrale européenne a encore réduit ses taux directeurs, déjà négatifs, et a repris les achats de titres obligataires afin d'injecter des liquidités dans le système bancaire afin d'encourager le crédit à l'économie. En conséquence, les taux de rendement des obligations d'Etat ont atteint de nouveaux plus bas historiques.

Du côté des fondamentaux économiques, alors que certains craignaient la fin du cycle d'expansion américain, le ralentissement a été moins important que prévu et les chiffres micro et macro-économiques ont commencé à se redresser en fin d'année.

b. Politique de l'OPCVM – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

1er trimestre 2019

Après un dernier trimestre 2018 difficile, les indices boursiers ont fortement rebondi au premier trimestre 2019. Les actions des Etats-Unis ont signé la plus belle performance avec une hausse de plus de 15 % suivis par la France avec 13,1 %. Les marchés d'actions de la zone euro ont enregistré, quant à eux, une hausse de 11,7 % et ceux des émergents progressent de 11,8 % (en dollar).
La Banque centrale américaine a rassuré les marchés grâce à un discours plus accommodant dans le prolongement de l'annonce faite par Mario Draghi début mars concernant les taux d'intérêt européens. Les négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine qui tenaient en haleine les investisseurs depuis le début de l'année, ont continué sur leur bonne lancée. Au Royaume-Uni, Theresa May, a échoué à deux reprises au cours du premier trimestre à faire accepter son accord par le Parlement.
Au cours de ce trimestre, nous avons décidé de réduire légèrement l'exposition nette aux actions dans le portefeuille. Nous avons remodelé la poche d'actions européennes en supprimant la ligne SISF Euro Equity au profit des fonds Eleva Euroland et Invesco Pan European Structured. Nous avons réintroduit le fonds AB Low Volatility dans la poche actions internationales, suite notamment à la prise de bénéfices sur notre position JP Morgan US Select. En février nous avons réduit notre exposition aux petites capitalisations européennes (vente du fonds Pluvalca France Small caps), et avons pris quelques bénéfices sur les actions internationales après le fort rallye des actions américaines en ce début d'année. Nous avons

également décidé de simplifier la poche obligataire en vendant totalement les fonds Natixis Euro Souverains au profit des autres fonds obligataires. En mars, nous avons allégé nos positions sur les fonds ELEVA EUROPEAN SELECTION et JP MORGAN EUROPE EQUITY PLUS au profit du fonds d'obligations internationales de qualité (ROBECO QI GLOBAL DYNAMIC DURATION).

2e trimestre 2019

Après un premier trimestre euphorique, la performance des indices boursiers a été plus contrastée au deuxième trimestre. En effet, les marchés d'actions ont souffert en mai du revirement du président Trump sur les négociations commerciales avant de fortement rebondir en juin, grâce aux déclarations des Banques centrales inclinant à des politiques plus accommodantes. Ainsi, entre le 30 mars et le 30 juin, les marchés d'actions de la zone Euro ont signé la plus belle performance avec une hausse de 4,9 % pour l'indice EuroStoxx 50, suivie par ceux des Etats-Unis avec 3,8 % pour l'indice S&P 500 en dollar. L'indice MSCI des actions des marchés émergents a été proche de la stabilité avec – 0,3 % en dollar. Les taux des emprunts d'Etat ont rejoint des très bas niveaux historiques, notamment dans la zone euro, où le taux à 10 ans des obligations de l'Etat français est même descendu en territoire négatif.
Au cours de ce trimestre, nous avons décidé de peu modifier l'allocation du portefeuille, qui avait pu bénéficier de la forte hausse des indices actions et obligataires depuis le début de l'année. Nous avons ainsi réduit légèrement notre poche actions internationales et plus largement notre poche actions européennes au profit d'obligations de la meilleure qualité.

3e trimestre 2019

L'été a été agité sur les marchés. En effet, les indices actions mondiaux ont fortement chuté au début du mois d'août du fait des déclarations de Donald Trump relançant la guerre commerciale avec la Chine. Ils ont ensuite fortement rebondi sur grâce à la politique monétaire accommodante des grands banquiers centraux. Ainsi, entre le 30/06/2019 et le 30/09/2019, l'Eurostoxx a progressé de 3 %, le S&P 500 (en euros) de 6%, aidé par la baisse de l'euro vis-à-vis du dollar et l'indice d'actions des pays émergents est resté stable. Les taux ont quant à eux atteint de nouveaux plus bas historiques en Europe, le taux des emprunts d'Etat à 10 ans allemands touchant par exemple un plus bas à -0,7%. Les taux américains suivaient cette tendance baissière, le taux à 10 ans des emprunts d'Etat terminant le trimestre à 1,60% en baisse de 0,30%.

Avec une économie mondiale en net ralentissement, des tensions commerciales et politiques exacerbées, les banquiers centraux américains et européens ont donc à nouveau agi en abaissant leurs taux directeurs et en relançant en Europe leur programme d'achat d'obligations. Au Royaume-Uni, Boris Johnson a perdu sa majorité à la Chambre des communes et n'a plus semblé en mesure de trouver un accord avec l'Union européenne. L'incertitude liée au Brexit est donc restée très élevée.

Au cours de ce trimestre, nous avons réduit la duration du portefeuille en allégeant la ligne du fonds d'obligations de catégorie « investment grade » Robeco QI Global Dynamic Duration au profit des actions de la zone euro.

4e trimestre 2019

Les indices d'actions mondiales ont finalement terminé l'année 2019 avec une hausse d'environ 30%. Malgré des fondamentaux économiques en ralentissement et un contexte géopolitique tendu, les Bourses mondiales ont enregistré la plus forte hausse depuis 2009. La réélection de Boris Johnson au Royaume-Uni, assortie d'une majorité parlementaire, et l'annonce d'accord commercial à venir entre les Etats-Unis et la Chine ont permis de clôturer 2019 dans une ambiance d'optimisme.

Ainsi, entre le 30/09/2019 et le 31/12/2019, l'indice Eurostoxx des actions de la zone euro a augmenté de 5,35 %, l'indice d'actions des pays émergents a enregistré une progression de 8,62% et l'indice américain S&P 500 a délivré une hausse de 5,77% en euro.

Au cours de ce trimestre, nous avons constaté le reflux de l'aversion au risque et nous avons donc légèrement augmenté notre exposition aux action européennes au détriment des obligations d'Etats. Au sein des obligations nous avons également arbitré le fonds JPM EUR GOVERNMENT BOND au profit des fonds AXA WF EURO GOVERNMENT BONDS et ROBECO QI GLOBAL DYNAMIC DURATION.

Principaux mouvements

sens	code isin	libellé	devise	quantité	montant euro	date négociation
Achat	IE00B4K48X80	ISHARES MSCI EUROPE	EUR	8900	439 220,90	11/03/2019
Vente	LU0323592138	SISF QEP GLQ C EUR C	EUR	2227,97	451 593,48	25/01/2019
Vente	LU0386875149	PICT GL MEGA SELEC I	EUR	1872,55279	460 947,59	25/01/2019
Achat	LU0355583906	JPM EU GOV BD I EUR	EUR	31365,614	509 126,65	26/02/2019
Achat	LU0482269650	AWF EU GV BD I EUR C	EUR	3620,756	511 576,62	26/02/2019
Achat	LU0239950693	ROBECO GDYN-D IH EUR	EUR	3526,0664	568 860,29	23/12/2019
Vente	LU1111643042	ELEVA EURP SL I EUR	EUR	543,58	689 156,16	12/03/2019
Achat	LU0239950693	ROBECO GDYN-D IH EUR	EUR	4758,8074	741 945,66	26/02/2019
Vente	LU0672672143	JPM US SEL EQ C EUR	EUR	3809,909	865 077,94	25/01/2019
Vente	LU1111643042	ELEVA EURP SL I EUR	EUR	978,74	1 193 270,02	25/01/2019
Vente	LU0106235459	SISF EURO EQ C EUR C	EUR	30028,27	1 213 205,17	25/01/2019
Achat	LU0482269650	AWF EU GV BD I EUR C	EUR	8127,129	1 220 369,69	23/12/2019
Achat	LU0861579349	AB LOW VOL EQ I USD	EUR	54508,589	1 305 118,99	24/01/2019
Achat	LU1616921232	ELEVA EULD SL I EUR	EUR	1335,11	1 332 025,90	25/01/2019
Achat	LU0119753134	INV PAN-EU SEQ C EUR	EUR	78346,74	1 535 596,10	25/01/2019
Vente	FR0010655456	OSTRUM SOUV EUR I C	EUR	9,4812	1 539 665,53	26/02/2019
Vente	LU0355583906	JPM EU GOV BD I EUR	EUR	121189,436	2 088 336,36	23/12/2019

c. Perspectives

En 2020, le dynamisme de l'économie chinoise va être une fois encore déterminant pour la croissance mondiale, même si les élections américaines risquent de capter une grande part de l'attention. En zone euro, la croissance devrait ralentir mais rester autour de 1 %. La dégradation des chiffres vient davantage de la faiblesse de la demande extérieure, la demande intérieure résistant plutôt bien. Il y a beaucoup d'espoir sur la capacité de la Commission européenne à mettre en place une véritable stratégie de nouvelle croissance, basée sur un « green deal » pour faire de l'Europe le premier continent à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.
Du côté de la BCE, Christine Lagarde, la nouvelle présidente, a annoncé qu'elle voulait relancer l'activité sur le continent, en encourageant les pays en excédent budgétaire à faire les efforts nécessaires pour consolider une croissance fragile.

Pour des marchés d'actions, les facteurs de soutien sont nombreux en ce début d'année et ils vont probablement perdurer sur tout 2020 : les taux d'intérêt sont très faibles voire négatifs, les Banques centrales restent attentives pour contrer les moindres signes de ralentissement et les investisseurs particuliers sont peu investis dans les marchés. De plus, nous ne pensons pas qu'il y ait un phénomène de bulle sur les actions, les valorisations étant proches de leur moyenne historique et les résultats des entreprises étant attendus en hausse de 10% aux Etats-Unis et en Europe.

Les incertitudes pesant sur les marchés sont quant à elles assez bien identifiées : les futures décisions de Donald Trump, un ralentissement brutal non anticipé de la croissance mondiale et le feuilleton du Brexit qui pourrait s'éterniser. En l'absence de la matérialisation de ces risques latents, les actifs risqués (actions et obligations de la moins bonne qualité) devraient de nouveau faire mieux que les actifs plus défensifs (monétaire et emprunts d'Etat notamment).

1) Performances de l'OPC

La performance de l'OPC du 31/12/2018 au 31/12/2019 a été de + 20,29 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Indicateur de référence

COMPOSITION DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE

25% JPM EMU GBI All Maturities - Net return + 45% MSCI World (euro) - Net return + 22,5% MSCI Europe - Net return + 7,5% CAC 40 - Net return

La performance de l'indicateur de référence du 31/12/2018 au 31/12/2019 a été de + 23,11 %.

2) Critères ESG

Architas France n'a pas instauré de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion financière.

DEONTOLOGIE

1. Méthode de calcul du risque global des OPCVM ou des FIA agréés [1]

Le Risque global du FCP est suivi via la méthode de l'engagement.

2. Effet de levier[1]

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant (au 31/12/2019) :

- Suivant la méthode brute : 0,00%
- Suivant la méthode de l'engagement : 0,00%

3. Exercice des droits de vote

Au cours de l'exercice écoulé, les décisions de vote ont été prises en conformité avec la politique de vote définie par ARCHITAS France. Cette politique précise notamment le périmètre d'exercice des droits de vote (critères de détention et conditions matérielles de réalisation du vote), ainsi que la politique mise en œuvre par rapport à certaines modifications clés pouvant intervenir au sein des sociétés (modifications statutaires, approbation des comptes et affectation du résultat, élection des mandataires sociaux, opérations en capital ou stratégiques…).

Un rapport dans lequel ARCHITAS France rend compte de l'exercice de ses droits de vote est établi pour chaque exercice. Pour plus d'information, veuillez nous contacter à l'adresse : serviceclients.france@architas.com

4. Information sur la prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique (critères dits « ESG ») [2]

La société de gestion n'a pas instauré de critères ESG dans le cadre de la gestion du FCP.

5. Informations relatives aux instruments financiers du groupe [3]

Le FCP est susceptible d'être amené à investir dans des instruments financiers du Groupe AXA, et plus particulièrement dans des OPC gérés par des entités du Groupe AXA tels qu'AXA Investment Managers, Alliance Bernstein, ou AXA Fund Management.

---

[1] Article 16 de l'instruction AMF 2011-15.

[1] Mention obligatoire pour tous les FIA gérés par une SGP agréée AIFM et pour tous les OPCVM et les FIA qui utilisent la méthode de calcul de la VaR,

[2] Articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier

[3] Article 47 du Règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat

6. *Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation* [4]

En application des dispositions du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion sont tenues d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation lorsqu'elles ont recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500.000 euros.
Ce seuil de 500.000 euros n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2019, il n'a pas été établi de compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

7. *Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires*

ARCHITAS France, en tant que société de gestion du FCP, dispose d'une « Politique de Sélection des Intermédiaires ». Cette politique est accessible sur simple demande des porteurs de parts.

La Politique de Sélection des Intermédiaires est applicable notamment aux actions, obligations et titres de créance.

L'obtention du meilleur résultat possible sera évaluée sur la base des éléments suivants :

(i) Prix d'exécution ;

(ii) Coût d'exécution ;

(iii) Rapidité d'exécution ;

(iv) Probabilité d'exécution ;

(v) Taille et nature de l'ordre ;

(vi) Toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (impact sur le marché, frais de transaction implicites…).

L'importance relative à ces facteurs est déterminée par rapport aux critères suivants :

(i) les caractéristiques du client, y compris sa qualité de client non professionnel ou de client professionnel ;
(ii) les caractéristiques de l'ordre concerné ;
(iii) les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre ;
(iv) les caractéristiques des lieux d'exécution vers lesquels cet ordre peut être acheminé.

8. *Politique de rémunération*

ARCHITAS France est une société de gestion de portefeuille disposant d'un agrément lui permettant de gérer des OPCVM au sens de la Directive n°2009/65/CE et des fonds d'investissement alternatifs (FIA) au sens de la Directive n°2011/61/UE. Conformément à ses agréments au titre des Directives n°2011/61/UE et n°2009/65/CE, ARCHITAS France et le délégataire de la gestion financière du FCP ont adopté chacun une politique de rémunération visant à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, en cohérence avec le profil de risque des portefeuilles dont elles assurent la gestion.

Principes gouvernant la politique de rémunération :
La politique de rémunération d'ARCHITAS France et du délégataire de la gestion financière cible certaines fonctions clés (dirigeants, gérants financiers, fonctions de contrôle, ou tout autre collaborateur susceptible d'influer sur les risques) et vise à réintégrer la composante risque dans le cadre de la rémunération variable, pour éviter toute prise de risque excessive ou décorrélée du niveau de risque accepté par les clients.

Ainsi, ARCHITAS France et le délégataire de la gestion financière du FCP ont défini des critères précis permettant d'évaluer la performance de ces fonctions clés tout en garantissant une réintégration du risque dans le cadre de leur rémunération variable. Ces critères peuvent être de nature quantitative (performance financière des portefeuilles, déroulement des opérations, mises en œuvre de programmes de contrôle…) ou qualitative (objectifs stratégiques, qualité du reporting…). La politique de rémunération d'ARCHITAS France et celle du délégataire de la gestion financière du FCP, conformes aux dispositions des Directives n°2011/61/CE et n°2009/65/CE, seront déployées au titre des exercices 2019-2020.

[4] Article 314-82 du Règlement général de l'AMF

Information relative aux rémunérations versées :

Au titre de l'exercice clos par ARCHITAS France au 31 décembre 2019, il a été versé par cette dernière les rémunérations suivantes en Euros :

Montant total des rémunérations nettes versées sur l'exercice* :	*2 149 318*
- Montant total des rémunérations fixes versées :	*1 768 489*
- Montant total des rémunérations variables versées :	*380 829*
Nombres de bénéficiaires :	28
Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs et des membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du FCP :	*1 325 750*
- Montant des rémunérations des cadres supérieurs :	*375 481*
- Montant des rémunérations des membres du personnel dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du FCP :	*950 270*

** Le montant total des rémunérations s'entend hors participation, intéressement, plan d'épargne entreprise, plan d'épargne retraite, ou avantages accordés à l'ensemble des salariés du groupe AXA (retraite complémentaire, mutuelle, prévoyance…).*

Le montant de rémunération présenté correspond au montant total des rémunérations versées, au titre de l'ensemble des activités d'ARCHITAS France qui regroupent la gestion d'OPCVM, la gestion de FIA, la prestation du service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers et de conseil en investissement. En outre, il est à souligner qu'ARCHITAS France n'a pas mis en place d'intéressement spécifiquement lié aux plus-values versées par les FIA ou les OPCVM qu'elle gère.

9. *Modifications intervenues au cours de l'exercice sur le FCP*

Changement d'adresse de la société de gestion (anciennement 66-74 rue de la Victoire TSA 70500 – 75458 Paris cedex 09).

10. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : néant
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : néant

11. Opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

- Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie : néant
- Montant des actifs engagés dans chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échanges sur rendement global exprimés en valeur absolue et en proportion des actifs sous gestion du FCP : néant

Bilan actif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Immobilisations Nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**21,740,670.00**	**20,768,066.75**
Actions et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	**21,740,670.00**	**20,768,066.75**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l'Union Européenne	21,740,670.00	20,768,066.75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d´investissement professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**2,191,742.87**	**163,741.85**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2,191,742.87	163,741.85
Comptes financiers	**-**	**72,845.89**
Liquidités	-	72,845.89
TOTAL DE L'ACTIF	**23,932,412.87**	**21,004,654.49**

Bilan passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Capitaux propres	**-**	**-**
Capital	**21,224,338.29**	**21,093,773.63**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**924,192.53**	**192,290.34**
Résultat de l'exercice (a,b)	**-293,655.43**	**-331,885.29**
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**21,854,875.39**	**20,954,178.68**
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**55,594.63**	**50,475.81**
Opérations de change à terme de devises	-	**-**
Autres	55,594.63	**50,475.81**
Comptes financiers	**2,021,942.85**	**-**
Concours bancaires courants	2,021,942.85	**-**
Emprunts	-	**-**
TOTAL DU PASSIF	**23,932,412.87**	**21,004,654.49**

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	65,280.92	61,041.55
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	**65,280.92**	**61,041.55**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-983.54	-824.17
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	**-983.54**	**-824.17**
Résultat sur opérations financières (I + II)	**64,297.38**	**60,217.38**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-391,606.71**	**-399,102.78**
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	**-327,309.33**	**-338,885.40**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**33,653.90**	**7,000.11**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	**-293,655.43**	**-331,885.29**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.
Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :
- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.
L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière

- 1.61% TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,…) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais administratifs externes à la société de gestion*

- 0.10% TTC maximum de l'actif net

*En cas de majoration non significative des frais administratifs externes à la société de gestion, c'est-à-dire une majoration égale ou inférieure à 0.10% de l'actif net par année civile, les porteurs seront informés par tout moyen de cette majoration préalablement à son entrée en vigueur.

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Actif net en début d'exercice	**20,954,178.68**	**24,421,627.29**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	**682,774.68**	**1,186,582.91**
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	**-3,950,411.29**	**-2,514,267.32**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**1,059,697.98**	**383,785.15**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-78,438.36**	**-181,628.64**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Frais de transaction	**-3,054.68**	**-2,197.09**
Différences de change	**4,664.64**	**-82.66**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	**3,512,773.07**	**-2,000,755.56**
Différence d'estimation exercice N	3,528,478.35	15,705.28
Différence d'estimation exercice N-1	-15,705.28	-2,016,460.84
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	**-**	**-**
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**-327,309.33**	**-338,885.40**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**21,854,875.39**	**20,954,178.68**

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2019
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	4,341,528.26
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2019	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	20,505	
Nombre de titres rachetés	114,111	
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	**Montant (EUR)**	**% de l'actif net moyen**
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	391,606.71	1.71
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2019
Ventilation par nature des créances	**-**
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	2,191,742.87
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	**2,191,742.87**
Ventilation par nature des dettes	**-**
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	55,236.63
Autres créditeurs divers	358.00
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**55,594.63**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2019
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,021,942.85
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,021,942.85	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d´actif, de passif et de hors-bilan

	USD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	1,274,338.40
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-293,655.43	-331,885.29
Total	**-293,655.43**	**-331,885.29**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-293,655.43	-331,885.29
Total	**-293,655.43**	**-331,885.29**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	924,192.53	192,290.34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l´exercice	-	-
Total	**924,192.53**	**192,290.34**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	924,192.53	192,290.34
Total	**924,192.53**	**192,290.34**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	30.76	31.12	32.73	29.72	35.75
Actif net (en k EUR)	26,555.36	25,339.32	24,421.63	20,954.18	21,854.88
Nombre de titres					
Parts C	863,267	814,045	746,010	704,825	611,219

Date de mise en paiement	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	6.91	-0.36	1.04	0.27	1.51
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-0.46	-0.40	-0.42	-0.47	-0.48

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				**21,740,670.00**	**99.47**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne				**21,740,670.00**	**99.47**
AB SICAV I-LOW VOL E-I ACUSD	43,479	32.90	USD	1,274,338.40	5.83
AXA WF EURO GOV BONDS-IEUR ACC	20,483	149.74	EUR	3,067,189.86	14.03
ELEVA EUROLAND SE-I EUR ACC	1,669	1,194.91	EUR	1,993,719.28	9.12
FIDELITY FNDS-WRLD FD-Y ACCE	51,018	23.44	EUR	1,195,852.54	5.47
INVESCO PAN EUR STRUC EQTY-C	89,662	22.11	EUR	1,982,435.69	9.07
ISHARES MSCI EUROPE ACC	23,560	56.17	EUR	1,323,386.40	6.06
ISHARES MSCI WORLD	84,249	44.67	EUR	3,763,672.43	17.22
JPMORGAN-EUROPE EQT PL-C ACC	5,189	237.06	EUR	1,230,022.32	5.63
MFS MER-GLOBAL EQUITY-I1 EUR	3,715	350.91	EUR	1,303,603.63	5.96
PICTET-GLOB MEGATREND SEL-IEUR	3,767	301.07	EUR	1,134,131.23	5.19
ROB L-O-R IHEURC-IH-EUR-CAP	13,620	161.23	EUR	2,195,966.01	10.05
SISF-QEP GLOBAL QUALITY-C A	5,289	241.34	EUR	1,276,352.21	5.84
Créances				**2,191,742.87**	**10.03**
Dettes				**-55,594.63**	**-0.25**
Autres comptes financiers				**-2,021,942.85**	**-9.25**
TOTAL ACTIF NET				**21,854,875.39**	**100.00**